

N° 141
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

24 juin 2014

PROJET DE LOI

*autorisant l'adhésion de la France à l'accord portant
création de la Facilité africaine de soutien juridique.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de
loi dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 403, 629 et 630 (2013-2014).

Article unique

Est autorisée l'adhésion de la France à l'accord portant création de la Facilité africaine de soutien juridique, signée à Paris le 11 février 2013 et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 24 juin 2014.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 403 (2013-2014), Sénat.